

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du MARDI 19 AOUT 2025

L'An deux mil **VINGT CINQ le 19 août** à vingt heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de **CONDAT-SUR-GANAVEIX**, dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel **PLAZANET**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 Août 2025

PRÉSENTS : Serge **CHASSAGNE**, Michel **DESSENNE** , Alexis **DROUET**, Marie-Françoise **DUPUY**,
Gérard **FULCRAND**, Pascal **GRELLET**, Ghislaine **LAVAUD STOTE**, Pierre **LOFFICIAL** Claire **NONY**,
Michel **PLAZANET**, Nelly **PRIOUX**, Jacques **WARTEL**

ABSENTS : Cyril **MALIGE-LEQUENNE** , Martin **MOLLE**, Cécile **SAGE**.

POUVOIR : Martin **MOLLE** a donné pouvoir à Alexis **DROUET**
 Cécile **SAGE** a donné pouvoir à Pascal **GRELLET**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie-Françoise **DUPUY**

QUORUM : atteint 14

Ordre du jour

- ✓ **Évocation des travaux sur les routes pour 2025**
Choix et modification du budget
- ✓ **Projet d'acquisition d'un tracteur**
Modification budgétaire
- ✓ **Délibération pour attribution de subventions diverses (Tour du Limousin...)**
- ✓ **Délibération pour l'adhésion de la Commune des Trois Saints à la Communauté de Communes**
- ✓ **Projet de réhabilitation du mur du multi-services**

**Signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique
Territoriale de la Corrèze pour l'adhésion à une mission complémentaire à l'assistance à
la fiabilisation des droits en matière de retraite**

-

-QUESTIONS DIVERSES

1 DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE pour les travaux de voirie 2025

La commune ayant bénéficié d'une subvention DETR de 23000€ affectés en recette d'investissement, il est proposé au conseil d'augmenter de ce montant les dépenses d'investissement au chapitre des travaux de voirie 2025

Ce qui portera le budget affecté à 103.000€ (80.000€ budgétés + 23.000€ subvention DETR)

POUR UNANIMITE

2 TRAVAUX DES ROUTES POUR 2025

Pour rappel : Sur le budget 2024 reste à réaliser : route du cerisier rond, impasse des chats, route de Chatain
pour 29181.00 €

Pour 2025, après avis de la commission des travaux , il est proposé au conseil de confier les chantiers à l'entreprise **LASCAUX** sur les secteurs suivants :

ROUTE DE LUC :	13378, 80€ TTC
ROUTE DE POMMIERS	24184,26 €
ROUTE DE LA CROIX DE BARABAN	23.000,00 € € sur la portion carrefour de la croix
à la Borde (le solde des travaux 32110,12€ fera l'objet d'une prochaine tranche)	
ROUTE DU MONS	40653,772 €
TOTAL	101.216,78 € TTC

POUR UNANIMITE

3 DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET

Aux fins d'acquisition d'un tracteur sans emprunt, il est proposé au conseil de diminuer de **40.000 €** les fonds prévus au programme de rénovation d'un logement et de les attribuer au programme d'acquisition d'un tracteur.

POUR UNANIMITE

4 ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Après présentation par le maire de plusieurs devis (NEW HOLLAND. JOHN DEERE. CLAAS. MASSEY FERGUSON) , le conseil opte pour l'achat d'un tracteur CLAAS d'un montant de 87400 € (76200€ pour le tracteur et 11200€ pour les accessoires pouvant faire l'objet d'une subvention ; le concessionnaire s'engage à faire les démarches nécessaires à l'obtention des subventions)

POUR 13
ABSTENTION 1 M.PLAZANET

DELIBERATION SUR L'ADHESION DE LA COMMUNE DES TROIS SAINTS A LA COMCOM
Sans objet car déjà votée

5 REHABILITATION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DU MULTI SERVICES

IL est présenté plusieurs devis

DEVIS de M.FROELICH = 18672.20 € sans compter l'achat des pierres

DEVIS de M. BARON = 23140.00 €

La décision de conseil est ajournée dans l'attente d'autres devis.

6 Signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze pour l'adhésion à une mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraite

Il est proposé au conseil une adhésion complémentaire au centre de gestion 19 pour le traitement des dossiers de retraite des agents communaux ; le tarif d'adhésion est de 200€

POUR UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES

++ DOSSIER DU PONT DU MERLE : après visite sur place de la police de l'eau et du CPIE , ce dernier propose une prestation de maîtrise d'œuvre pour un montant de 5628€ ; le conseil souhaite étudier et choisir les prestations et souhaite également demander à la police de l'eau le compte-rendu de sa visite.

++ PUY L'ALOUETTE : le dossier est toujours chez le notaire

++ CHÂTEAU D'EAU DE LHORT : l'accord écrit des personnes concernées doit parvenir à la mairie fin août.

++ LA CONVENTION DE LOCATION DES BARNUMS doit être mise en application.

++ LES BLASONS DE LA COMMUNE doivent être collés sur les véhicules de la commune

++ UN DISTRIBUTEUR DE SAVON doit être posé aux WC publics de la salle de réunion.

++ LA REPARATION des luminaires et du téléphone de l'école doit être terminée avant la rentrée scolaire.

++ LE PORTAIL DE L'ECOLE doit être nettoyé et réparé.

++ **ACCOMPAGNATRICE SCOLAIRE : une délibération doit être prise rapidement pour renouveler le contrat**

++ le FEU D'ARTIFICE a été commandé pour 2000€.

++ les travaux à la RESERVE DE FAUGERAS ont débuté et ont été stoppés pour vol de matériel de l'entreprise.

++ Mme REAL a demandé une mise en disponibilité de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2025. Le maire doit recevoir une candidate et définir une fiche de poste précise.

++ Il est demandé un RETOUR SUR LES CHEQUES CADEAUX de 2024 pour savoir si l'opération est à reconduire ou à modifier.

SEANCE CLOTUREE A 22H 35